

De gauche à droite
Conrad Normand, Nathalie Vendette
(jusqu'au 21 octobre 2004)
Carmelle Champagne Chagnon,
Régis Paradis,
Sylvie Pépin (jusqu'au 17 mars 2005)
et Gilles Corriveau



rapport des activités du comité administratif

Le comité administratif a tenu 11 réunions régulières et 7 réunions extraordinaires au cours de l'année.

Conformément au Code des professions et aux règlements de l'Ordre, le comité administratif s'est acquitté des tâches et responsabilités suivantes :

Inscriptions au tableau

Les membres du comité administratif ont notamment :

- procédé à la radiation de 1 257 personnes ne s'étant pas inscrites au tableau de l'Ordre pour l'année 2004-2005;
- délivré 1 496 permis à de nouvelles diplômées;
- réinscrit 480 personnes au tableau de l'OIIAQ.

Demandes d'équivalence et stages de perfectionnement

Le comité a :

- accordé un permis régulier à 26 personnes détenant un permis temporaire;
- délivré un permis à 3 membres suite à des demandes d'équivalence de diplôme et à 129 membres suite à des demandes d'équivalence de formation; parmi ces membres, 78 détiennent un permis régulier et 54 un permis temporaire;
- reconnu 168 demandes d'équivalence partielle;
- statué que 64 personnes devaient se soumettre à un examen écrit afin de compléter l'étude de leur dossier;
- refusé de reconnaître des demandes d'équivalence à 53 candidats ne répondant pas aux exigences prévues par les règlements de l'Ordre;
- imposé à 126 personnes des cours, stages ou programmes d'actualisation en vertu du *Règlement sur les stages de perfectionnement*.

Aspect financier

Le comité a :

- procédé à l'étude et à l'adoption des rapports financiers périodiques;
- émis différentes recommandations, concernant la politique salariale du personnel cadre de l'Ordre et les coûts liés à production du lexique à l'intention des infirmières et infirmiers auxiliaires;
- alloué une somme de 10 000\$ en publicité pour la Journée du 5 mai 2005.

Dossiers administratifs

Le comité a :

- fixé la date de la prochaine assemblée générale annuelle au 3 juin 2005 et en a adopté l'ordre du jour;
- proposé de faire paraître de la publicité dans la revue Justice Santé publiée par le conseil pour la protection des malades pour un engagement d'une année au coût de 5 000\$;
- proposé que le thème de la Journée du 5 mai 2005 soit *Nos priorités : le respect des gens et la qualité des soins*.

Nominations

Le comité a :

- recommandé la nomination de M^{me} Andrée Bertrand à titre de secrétaire de l'Ordre et adjointe au président par intérim, en juin, et en octobre, à titre de secrétaire de l'Ordre et adjointe au président
- émis des recommandations quant à la nomination de membres du personnel de l'Ordre.